VIIe Symposium International
MONTPELLIER | 26-27 NOVEMBRE 2015
Regards croisés sur les transformations de la gestion et des organisations publiques

Appel à contribution

Édition 2015

Montpellier, 26 et 27 novembre 2015

Thème :

LA GESTION DES INNOVATIONS TERRITORIALES A L'AUNE DES IMPERATIFS DE PERFORMANCE PUBLIQUE

Conçue et déployer dans le but de stimuler les échanges entre chercheurs, praticiens et consultants des affaires publiques de pays d'expression française, l'Édition 2015 du Symposium International « Regards croisés sur les transformations de la gestion et des organisations publiques » sera consacrée à « *la gestion des innovations territoriales à l'aune des impératifs de performance publique* ».

A cette occasion, l'Atelier doctoral international de recherche en Management et Stratégie des organisations publiques (ADIMAP-2015) sera aussi tenu afin d'encourager et d'orienter des approches innovantes en management des organisations de l'État.

Ces deux évènements scientifiques, à portée et intérêts pratiques, auront lieu **les 26 et 27 novembre 2015** à Montpellier (France).

Les textes issus des meilleures communications au Symposium et à l'ADIMAP 2015 seront proposés à une revue savante d'expression française opérant à l'échelle internationale, pour une publication éventuelle dans un numéro thématique ou un dossier spécial.

THÈME ET AXES DE RÉFLEXION

Les logiques managériales et cadres officiels de gestion inspirés du *New Public Management* conduisent désormais les organisations publiques à intégrer les dimensions d'efficacité et d'efficience dans leurs pratiques de gestion (Hood, 1991). Or, dans un contexte de crise structurelle, l'innovation, visant le bien commun, l'intérêt général et les services publics, est considérée comme une condition impérative globale. Elle constitue la solution non seulement d'un retour de la croissance, de préservation du modèle social, de bien-être des citoyens

et d'amélioration du niveau de vie[1] , mais aussi de la compétitivité et ainsi de la survie des entreprises[2] et des administrations d'un territoire (Albertini, 2007). Souvent analysée sous la focale technologique, l'innovation peut également être déclinée sous l'angle territorial, au sens organisationnel (Quevit et Van Doren, 1993 ; Ben Letaifa et Rabeau, 2012), socio-économique et politique (Loncle, 2005 ; Encaoua *et al*. 2004) ou encore concurrentiel (Porter, 1993) ou sous plusieurs de ces angles en même temps (les travaux du CRISES au Québec). Cependant, l'innovation territoriale et ses contours demeurent flous ainsi que le processus complexe (Moualert et Sekia, 2003).

Préoccupation croissante des sociologues et des acteurs du développement régional, l'innovation territoriale doit tenir compte désormais des contraintes de développement durable (Commenne, 2011) et de la compétitivité du territoire tout en s'inscrivant dans les valeurs portées par le secteur public (Bartoli et al., 2011). La littérature a démontré, dans le développement de nombreux partenariats, l'émergence de modes de gouvernances collaboratives (Andres et Chapain, 2013). Ces derniers, basés sur des initiatives publiques, mettent en réseau des acteurs multiples publics et privés (Mazouz, 2009). Ils fixent des règles permettant de créer la confiance entre les acteurs et cherchent à éliminer les disparités trop importantes en termes de pouvoir et/ou de ressources. Ils amènent à raisonner en termes de performance collective et pas seulement de performance publique (Divay, 2012a).

Loin d'être une action ponctuelle visant à mettre en commun des ressources, l'innovation territoriale consiste à s'inscrire dans le temps ce qui rend la connaissance et la maitrise de ses dispositifs clés utiles à sa gestion (Mazouz, 2009).

La performance de ces leviers est aujourd'hui mise à l'épreuve par les collectivités confrontées à des impératifs d'une gestion efficiente de leurs ressources. De manière plus globale, la gestion de l'innovation territoriale devient à la fois un levier de la performance publique mais également une source de tensions éthique de gouvernance publique (Keramidas, 2012) qu'il s'agit d'évaluer et de piloter sous contraintes démocratiques (Gaudin, 2007).

Conçue et déployée selon des perspectives visant le développement du bien commun, de l'intérêt général et des services publics, l'innovation territoriale se manifeste par les changements de pratiques résultant d'interactions entre territoire et acteurs locaux et de collaborations intersectorielles locales plus ou moins institutionnalisées. Elle se nourrit de ressources de nature proprement territoriale (François et al., 2013) qu'elle contribue aussi à développer.

[1] Jean-Yves Le Déaut, Bruno Sido, Le principe d'innovation, rapport au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques, compte rendu de l'audition publique du 5 juin 2014 et de la présentation des conclusions les 4 et 26 novembre 2014, Assemblée nationale, Sénat, 27 novembre 2014.

[2] Dans une de ses récentes études, le Boston Consulting Group (BCG) relève que 75% des entreprises interrogées mettent l'innovation dans leurs trois premières priorités (Andrew Taylor, Kim Wagner, Rethinking Your Innovation System, The Boston Consulting Group, 2014).

Le Symposium veut aborder l'innovation territoriale du point de vue du management public et propose plusieurs axes de réflexions.[3]

Axe 1 : La gestion par les territoires des modèles d'innovations

Comme le soulignait récemment un rapport officiel, "le monde se réinvente, et au cœur de cette transformation, soutenir l'innovation devient un enjeu crucial pour les États" (Beylat et Tambourin, 2013). Les territoires ont un rôle central à jouer dans une société de la créativité et de l'innovation (Durance et Mousli, 2010). Pourtant, les relations que les territoires entretiennent avec l'innovation s'inscrivent encore largement dans une conception qui considère que des dépenses publiques insufflées dans un système de recherche, alimentant la R&D des entreprises, conduisent à produire des nouveautés technologiques qui répondent peu ou prou aux attentes de la société ou sont censées améliorer qualité de vie et bien-être. Dans cette conception, beaucoup de territoires ambitionnent de développer leur propre "Silicon Valley", mais peu y parviennent (Durance, 2011). Pour atteindre leurs objectifs souhaités de changement social, les acteurs des politiques publiques doivent envisager de changer leur modèle de l'innovation. Ainsi, des questionnements peuvent émerger : comment rendre un territoire innovant ou renforcer ses capacités d'innovation ? Considérant que l'innovation doit conduire au progrès économique et social, quelles conceptions alternatives de l'innovation faut-il développer pour permettre à chaque type d'acteurs ou groupe d'acteurs d'y participer ? Quels rôles les collectivités territoriales et leurs agents peuvent-ils remplir pour favoriser l'émergence d'un territoire innovant ? Quels cadres officiels de gestion sont aujourd'hui opérationnels dans des territoires innovants ?

Axe 2 : Conditions de réussite et freins à la gestion des innovations territoriales

La gestion des innovations territoriales est loin d'être un processus spontané. Plusieurs conditions de réussites peuvent être évoquées : la nécessité pour les pouvoirs publics de forger et porter une vision large du territoire, l'importance de laisser des espaces d'improvisations, de prises d'initiatives, d'hybridations, accepter les processus d'essais et d'erreurs. Des actions spécifiques sont nécessaires afin de rendre le projet appropriable au risque de dénaturer ce dernier. De récents travaux proposent d'identifier le rôle clé d'acteurs tiers ou d'entrepreneurs civiques, jouant un rôle d'ensemblier et d'orchestrateur, capables de développer les liens entre initiatives locales sur la base de réseaux interpersonnels tout en garantissant le maintien de la diversité des publics en vue d'éviter les risques de la gentrification. Il s'agit de mettre les acteurs en position de se "tercéiser", c'est-à-dire d'effectuer un processus de déplacement identitaire qui leur permette de dépasser leurs routines organisationnelles et stratégies défensives, et de contribuer ainsi à l'émergence de nouveaux compromis équilibrés et durables (Xhauflair et Pichault, 2012). Des questionnements complémentaires, basés par exemple sur la théorie de l'acteur-réseau (Akrich, Callon et Latour, 2006), porteraient sur le processus par

[3] Le comité remercie vivement les membres du CSR pour leurs commentaires et suggestions dans l'élaboration des axes de réflexions.

lequel un projet d'innovation se déroule et le contexte dans lequel il s'inscrit. Quels réseaux locaux et supra locaux faut-il connecter pour stimuler l'innovation ? Quels sont les liens à établir et à entretenir entre des éléments qui n'ont, en apparence, aucune relation les uns aux autres quand vient le moment d'innover ? Quelles sont les visions communes qui peuvent émerger ou qui peuvent être construites par les acteurs d'une innovation territoriale? Comment impliquer de nouvelles catégories d'acteurs dans des innovations qui ont une portée territoriale?

Axe 3 : Légitimités et gestion des innovations territoriales

L'insertion du citoyen dans les instances de décisions locales est croissante dans certaines collectivités, notamment au Québec. Moyen efficace de pallier aux carences perçues de la démocratie (Divay, 2012b), l'engagement civique peut se manifester par la possibilité pour le citoyen de participer aux prises de décisions de sa collectivité et à leur mise en œuvre. Certaines municipalités, notamment en Amérique latine (Cabannes, 2006; Gonçalves, 2014) ont mis en place des dispositifs facilitant la participation citoyenne aux décisions. Ces dispositifs constituent une innovation majeure de l'action publique municipale. Leurs conditions de fonctionnement et de réussite restent cependant mal connues (Talpin, 2008; Mazeaud et Talpin, 2010). Plusieurs interrogations peuvent émerger : quels sont les effets de la participation citoyenne auprès des décideurs et des contribuables ? Comment s'articule la participation individuelle des citoyens et l'implication privilégiée des représentants de divers groupes dans des dispositifs de concertation ? Les processus de légitimation sont-ils démocratiques ou plutôt corporatistes? Légitiment-ils l'action politique et, plus précisément, la gestion des innovations territoriales ? Quels sont les autres dispositifs de légitimation par les pouvoirs publics, qui favorisent leur inscription dans la durée en suscitant l'adhésion de nouveaux acteurs ? Comment mesurer la valeur publique ajoutée des dispositifs de participation et de concertation dans la dynamique locale ?

Axe 4 : La territorialisation des innovations en politiques publiques : quelles évaluations ?

Dans le domaine de l'emploi, à titre d'exemple, la territorialisation des politiques publiques peut être appréhendée comme une innovation territoriale. En effet, elle se déploie via le recours au contrat, ce qui confirme l'intérêt d'une négociation adaptée aux spécificités du territoire, condition d'efficacité de l'action publique. De plus, elle se fonde sur des outils de proximité qui optimisent la coordination entre les acteurs et une dynamique collective d'apprentissage. Enfin elle permet de générer de nouveaux dispositifs appelant de nouveaux acteurs institutionnels (Maisons de l'Emploi, DIRRECTE, EPCI…). Elle induit par conséquent de nouveaux modes de régulation territoriaux (Gilly et Pecqueur, 1995) qui contribuent à l'émergence de modes de gouvernance particuliers. Le territoire serait ainsi en capacité de renouveler l'action publique lorsque les processus- déployés à son échelle et qui constituent des ressources territoriales- mobilisent une proximité organisée (Torre et Rallet, 2005 ; Zimmerman, 2008) et du capital social (Nahapiet et Ghoshal, 1998). Eu égard au contexte économique et social, la question de l'évaluation de l'efficacité de la territorialisation des politiques publiques d'emploi demeure malgré tout entière. Or, paradoxalement, outre les interrogations sur la nature de l'évaluation

(Bartoli, 2009) et sur ses moyens, largement étudiés par la littérature, les processus d'évaluation des politiques publiques n'explicitent pas véritablement la dimension territoriale (Maillefert et Screni, 2009). Par conséquent, comment intégrer le volet territorial dans l'évaluation des innovations ? Quels sont les apports d'une telle évaluation aux cadres officiels de gestion des innovations territoriales ? Comment identifier la création de valeur des politiques publiques innovantes, et *in fine*, l'intérêt et les apports de l'innovation territoriale ?

Axe 5 : Innovations territoriales : quels instruments ?

Bien qu'encore émergent, les champs de l'innovation publique locale et de sa gestion suscitent un intérêt et des questionnements croissants (Walker, 2006 ; Nahlinder, 2013 ; Potts et Kastelle, 2010). Les pratiques des collectivités locales révèlent des innovations qui sont aussi bien de nature stratégique (contenu, modalités, formulation et d'implémentation des politiques territoriales, clusters, glocalisation (Swyngedouw E, 2005), développement durable) qu'organisationnelle et RH (réseaux inter-organisationnels mobilisant les ressources immatérielles (Mendez et Mercier, 2006) ou bien encore technologique (lié à la dématérialisation, aux stratégies numériques et aux systèmes d'information).

Dans la lignée des interrogations portant sur les outils et modalités de mises en œuvre des innovations managériales territoriales (Carassus et al., 2014a ; Carassus et al., 2014b; Berland et al., 2014, Cohendet et al., 2011), cet axe se propose d'aborder plusieurs questionnements sous-jacents à la gestion des innovations territoriales : Quels sont les différents types d'innovation qui sont aujourd'hui mobilisés et mobilisables par les acteurs territoriaux ? Quelles sont les similarités et différences observées dans les processus d'implantation et de diffusion de ces différentes catégories d'innovation mais aussi dans leur impact organisationnel et culturel ? Quels sont les facteurs de contingence explicatifs de ces divergences et convergences ? Quels sont les liens et interactions existant entre les différents types d'innovations ? En fonction des ressources et des caractéristiques locales, quels sont les instruments qui peuvent être considérés comme les plus performants localement ? Observe-t-on des particularités territoriales dans les types d'innovations, ou les collectivités ont-elles tendance à faire de l'étalonnage (benchmark) et agir par mimétisme dans ce domaine ?

REFERENCES SELECTIVES

Albertini, JB. (2007). Un exemple de réforme administrative « silencieuse » : l'accompagnement des pôles de compétitivité. *Revue française d'administration publique*, 4 (124), 673-681.

Akrich, M., Callon, M. et Latour, B. (2006). *Sociologie de la traduction: textes fondateurs,* Paris, Mines Paris, les Presses.

Andres, L. et Chapain, C. (2013).The Integration of Cultural and Creative Industries into Local and Regional Development Strategies in Birmingham and Marseille: Towards an Inclusive and Collaborative Governance?. *Regional Studies*, 47 (2), 161-182.

Bartoli, A., Keramidas, O., Larat, F. et Mazouz, B. (2011). Vers un management public éthique et performant. *Revue française d'administration publique*, (4), 629-639.

Bartoli A. (2009). Management dans les organisations publiques, Dunod, Paris, 3ème Ed.

Ben Letaifa, S. et Rabeau, Y. (2012). Évolution des relations coopétitives et rationalités des acteurs dans les écosystèmes d'innovation. *Management international/International Management/Gestiòn Internacional*, 16(2), 57-84.

Berland, N., Guenoun, M. et Joannidès, V. (2014). La déclinaison et le pilotage d'une stratégie publique dans un contexte de crise. Le cas d'une collectivité territoriale française, In B.Mazouz (2014) *La stratégie des organisations de l'État*. Presses de l'Université du Québec, Ste-Foy, Québec, 442 p.

Beylat, JL. et Tambourin P. (2013). *L'innovation, un enjeu majeur pour la France. Dynamiser la croissance des entreprises innovantes.* Ministère du Redressement productif, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, p. 1.

Cabannes, Y. (2006). Les budgets participatifs en Amérique latine. *Mouvements*, *47-48*(5), 128–138.

Carassus D, Favoreu, C., Maurel, C. et Gardey, D. (2014a). Les déterminants de l'adoption et de la mise en œuvre d'un management par la performance : application aux collectivités locales françaises. *Finance, Contrôle, Stratégie*, (17-1).

Carassus, D., Favoreu, C. et Gardey, D. (2014b). Factors that Determine or Influence Managerial Innovation in Public Contexts: The Case of Local Performance Management. *Public Organization Review*, *14*(2), 245-266.

Catlla, M. (2005). Action publique régionale et nouveau management public : le cas de la rhétorique de l'innovation. *Sociologies pratiques,* 10, 77-95.

Cohendet, P., Grandadam, D. et Simon, L. (2011). Rethinking urban creativity: Lessons from Barcelona and Montreal. *City, Culture and Society*, *2*(3), 151-158.

Commenne, V. (2006). *Responsabilité sociale et environnementale: l'engagement des acteurs économiques: mode d'emploi pour plus d'éthique et de développement durable* (Vol. 156). ECLM.

CRISES Centre de Recherche sur Les innovations Sociales http://crises.uqam.ca/

Le Déaut, J.Y. et Sido, B. (2014) *Le principe d'innovation, rapport au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques*. Compte rendu de l'audition publique du 5 juin 2014 et de la présentation des conclusions les 4 et 26 novembre 2014, Assemblée nationale, Sénat, 27 novembre 2014.

Divay, G. (2012a). Qui sont les auteurs de la performance collective locale? Pour une mise en perspective de la performance publique. *Revue de l'innovation*, 17(3), 1-12.

Divay, G. (2012b). L'engagement civique local : de l'incantation générique à la valorisation segmentée. *Administration Publique du Canada*, *55*(4), 505-530.

Durance, P. (2011). Innovation et territoires : quel modèle pour sortir de la crise ?, *Métropolitiques*, 16 février 2011. URL : http://www.metropolitiques.eu/Innovation-et-territoires-quel.html.

Durance, P et Mousli, M. (2010). Créativité et innovation dans les territoires, rapport du CAE, *La Documentation française*.

Encaoua, D. *et al.* (2004). Les enjeux économiques de l'innovation. *Revue d'économie politique*, 114, 133-148.

François, H., Hirczak, M. et Senil, N. (2013). De la ressource à la trajectoire: quelles stratégies de développement territorial?. *Géographie, économie, société*, 15(3),267-284

Gaudin, J. P. (2007). *La démocratie participative*. Armand Colin.

Gilly J.-P., Pecqueur B. (1995). La dimension locale de la régulation, in Boyer R. et Saillard Y. (dir.). *Théorie de la régulation – l'état des savoirs*. Paris, La Découverte.

Gonçalves, S. (2014). The Effects of Participatory Budgeting on Municipal Expenditures and Infant Mortality in Brazil. *World Development*, *Decentralization and Governance*, *53*, 94–110.

Hood, C. (1991). A Public Management for All Seasons?. *Public Administration*, *69*(1), 3-19.

Keramidas, O. (2012). Les trajectoires d'équité dans les processus décisionnels des organisations publiques. *Management international/International Management/Gestiòn Internacional*, *16*(2), 93-112.

Loncle, P. (2005) Territoires et innovation sociale L'exemple des politiques sociales et sanitaires locales. *Revue française d'administration publique*, 3 (115), 399-402.

Maillefert, M. et Screni, N. (2009). Politique publique et action collective territoriale. Une analyse de la politique environnement-emploi de la Région Nord-Pas-de-Calais. *Développement durable et territoires* URL : http://developpementdurable.revues.org/7963

Mazeaud, A. et Talpin, J. (2010). Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs. *Sociologie*, *1*(3), 357–374.

Mazouz, B. (2009).Les aspects pratiques des partenariats public-privé. *Revue française d'administration publique*, N° 130, 215-232.

Mendez, A. et Mercier, D. (2006). Compétences-clés de territoires. *Revue française de gestion*, (5), 253-275.

Moulaert, F. et Sekia, F. (2003). Territorial Innovation Models: A Critical Survey. *Regional* Studies, 37 (3), 289-302.

Nahlinder J. (2013).Understanding innovation in municipal context: a conceptual discussion. *Innovation: Management, Policy & Practice*, 15(3), 315-325.

Nahapiet, J. et Ghoshal, S. (1998). Social capital, intellectual capital and the organizational advantage. *Academy of Management Review*, 23 (2), 242-266.

Potts, J. et Kastelle, T. (2010).Public sector innovation research: what is next ? *Innovation: Management, Policy & Practice*, 84 (2), 311-335.

Porter, M. (1993). *L'avantage concurrentiel des nations*. J. P. Détrie (Ed.). InterEditions.

Quevit, M. et Van Doren, P. (1993). Stratégies d'innovation et référents territoriaux. *Revue d'économie industrielle*, *64*(1), 38-53.

Swyngedouw, E. (2005). *Glocalisations*, Temple University Press, Philadelphia.

Talpin, J. (2008). Pour une approche processuelle de l'engagement participatif: Les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d'institutions de démocratie participative. *Politique et Sociétés*, *27*(3), 133.

Torre, A.et Rallet, A. (2005).Proximity and Localization. *Regional Studies*, 39 (1), 1-13.

Walker J. (2006).Innovation type and diffusion: an empirical analysis of local government. *Public Administration,* 84 (2),311-335.

Xhauflair, V. et Pichault, F. (2012).Du Tiers à la tercéisation : modalités d'une fonction essentielle pour l'émergence d'une régulation à l'échelon inter-organisationnel. *Négociations*, 18,43-59.

Zimmerman, J.B. (2008). Le territoire dans l'analyse économique : Proximité géographique et proximité organisée. *Revue française de gestion*, 184, 106-118.

AUDITOIRE VISE

Les conférenciers et panélistes retenus pour l'Édition 2015 du Symposium International « ***Regards croisés sur les transformations de la gestion et des organisations publiques*** » s'adressent en particulier à des dirigeants publics, hauts fonctionnaires et des professionnels de l'administration publique, des doctorants et des chercheurs-enseignants intéressés ou œuvrant à l'élaboration des politiques, l'administration et le management des affaires publiques à l'échelle des pays d'expression française.

La promotion d'une culture d'échange et de débats entre universitaires, praticiens et consultants des affaires publiques ainsi que le transfert des connaissances élaborées de manière scientifique vers les organisations du bien commun, de l'intérêt général et du service public sont particulièrement visés par les organisateurs du Symposium et de l'ADIMAP 2015.

FORMAT DES PROJETS DE COMMUNICATION ET DATES IMPORTANTES

Langue officielle du Symposium : français

Projet de communication : Décrire de manière précise la problématique, le cadre théorique, les résultats de recherche ou l'étude de cas à étayer ultérieurement et les références sélectives en appui à votre projet de communication (maximum : 1 500 mots).

Date limite de réception des projets de communication 29 juin 2015

Réponse du Comité d'organisation aux auteurs : 31 juillet 2015

Confirmation de la part des auteurs (résumé final et engagement de participation) : 31 août 2015

Remise des présentations en format Powerpoint : 20 octobre 2015

Date du Symposium et de l'ADIMAP : 26-27 Novembre 2015

Lieu de la tenue du Symposium et de l'ADIMAP : ISEM ET INSET, Site de Richter, Rue Vendémiaire, Montpellier, FRANCE

Correspondance (projets de communication et présentations PPT) :

A : irene.georgescu@univ-montp1.fr
Cc : bachir.mazouz@enap.ca
anne.rousseau@list.lu
samuel.sponem@hec.ca

Inscriptions au symposium et à l'ADIMAP2015 : disponible à partir du 28 juillet 2015

Pour plus de renseignements : list.lu/symposium2015

LES PROJETS DOCTORAUX DESTINE A L'ADIMAP-2015: DATES IMPORTANTES

Date de l'ADIMAP 2015 :	27 novembre 2015
Date limite de réception des projets de communication :	10 août 2015
Réponse du Comité d'organisation aux auteurs :	7 septembre 2015
Confirmation des doctorants et remise des présentations en format Powerpoint	9 novembre 2015

CORRESPONDANCE :

A : gerald.naro@univ-montp1.fr
Cc : bachir.mazouz@enap.ca;
Cesar.Garzon@enap.ca;
anne.rousseau@list.lu;
samuel.sponem@hec.ca

FORMATS DES TEXTES DESTINES A LA REVUE ASSOCIEE AU SYMPOSIUM

Les articles doivent être déposés pour le 25 janvier 2016 sur le site internet de la revue désignée en mentionnant dans la lettre d'accompagnement le titre du numéro thématique « Gestion des innovations territoriales ». Ils devront respecter les consignes éditoriales de la revue. Ils feront l'objet d'une évaluation en « double aveugle ».

CORRESPONDANCE

A : Irène GEORGESCU Professeure ISEM, Montpellier 1 Tél. :+33(0) 621 05 75 40 irene.georgescu@univ-montp1.fr	**Cc :** Bachir MAZOUZ Professeur titulaire ENAP – Université du Québec Tél : + 1 514 849 39 89 poste 3907 bachir.mazouz@enap.ca

COMITE SCIENTIFIQUE RESTREINT DU SYMPOSIUM

Isabelle BORIES AZEAU, Maître de Conférences, AES – Université de Montpellier, France
Valérie CHANAL, Professeure, IAE de Grenoble, France
David CARASSUS, Professeur, IAE, Université de Pau et des pays et l'Adour, France
Gérard DIVAY, Professeur titulaire, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada
Philippe DURANCE, Professeur CNAM et Institut des Futurs souhaitables, École Management & Société, France
Christophe FAVOREU, Professeur, Toulouse Business School, France
Robert FOUCHET, Professeur, IMPGT, Aix-Marseille Université, France
Irène GEORGESCU, Professeure, ISEM, Université de Montpellier, France
Frédéric KLETZ, Maître Assistant, Mines Paris Tech, France
Bachir MAZOUZ, Professeur titulaire, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada
Gérald NARO, Professeur, ISEM**,** Université de Montpellier, France
Patrice NDIAYE, Professeur, AES, Université de Montpellier, France
François PICHAULT, Professeur, HEC École de gestion, Université de Liège, Belgique
Anne ROUSSEAU, Professeure, Centre de Recherche Public Henri Tudor, Luxembourg
Samuel SPONEM, Professeur agrégé, HEC Montréal, Canada
Riadh ZGHAL, Professeure, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Sfax, Tunisie

COMITE SCIENTIFIQUE PERMANENT DU SYMPOSIUM ET DE L'ADIMAP

Bernard AUGE, ISEM-Université Montpellier, France
Boualem ALIOUAT, Université Nice Sophia Antipolis, France
Habib BENBAYER, Université d'Oran 1, Algérie
Christophe ASSENS, Institut Supérieur de Management, Université de Versailles, France
Olivier BABEAU, Université Paris-Dauphine, France
Corinne BAUJARD, Université D'Evry, France
Anissa BEN HASSINE, Université de Tunis, Tunisie
Karim BEN KAHLA, ISCAE Tunis, Tunisie
Geert BOUCKAERT, Instituut voor de Overheid, Public Management Institute, Belgique
Jacques BOURGAULT, ENAP et UQAM, Université du Québec, Canada
Yves BOISVERT, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada
Michel BOYER, IAE Université de La Réunion, La Réunion, France
David CARASSUS, IAE-Université de Pau et des Pays de l'Adour, France
Camille CHAMARD, IAE Pau-Bayonne, Université de Pau et des Pays de l'Adour, France
Véronique CHANUT, Université Paris 2, France
Hervé CHOMIENNE, Institut Supérieur de Management, Université de Versailles, France
Pascal CORBEL, ISM-Université de Versailles, France
Jean-Louis DENIS, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada
Céline DESMARAIS, Université de Savoie, France
Philippe DURANCE, CNAM et Institut des Futurs souhaitables, École Management & Société, France
Alain ERALY, Université Libre de Bruxelles, Belgique
Yves EMERY, IDHEAP Lausanne, Suisse
Rémi FABBRI, Croix Rouge Luxembourgeoise et Membre associé au Cerefige, Luxembourg
Christophe FAVOREU, ESC-Toulouse, France
Isabelle FORTIER, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada

Robert FOUCHET, Université Aix-Marseille 3, France
Irène GEORGESCU, ISEM-Université de Montpellier, France
David GIAUQUE, Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne, Suisse
Martin GOYETTE, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada
Stéphane GUERARD, Université Lille2, France
Taïeb HAFSI, HEC Montréal, Canada
Mohamed HARAKAT, GlOBAL GOVERNANCE CENTER et REMA, Maroc
David HURON, IAE-Université Nice-Sophia Antipolis, France
Olivier KÉRAMIDAS, IMPGT, Aix-en-Provence, France
Frédéric KLETZ, École des Mines Paris-Tech, France
Daniel LABARONNE, Université Montesquieu Bordeaux IV, France
Romain LAUFFER, HEC Paris, France
Norbert LEBRUMENT, Université d'Auvergne, France
Lilly LEMAY, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada.
Christophe MAUREL, Université Le Mans, France
Ababacar MBENGUE, Université de Reims Champagne-Ardenne et SAM, France
Alain-Charles MARTINET, Université Lyon 3, France
Frédéric MARTY, CNRS, Université de Nice, France
Bachir MAZOUZ, ENAP-Université du Québec, Président-Fondateur du Symposium et de l'ADIMAP
Pierre-Xavier MESCHI, IAE Aix Graduate School of Management - Aix Marseille Université, France
Gérald NARO, Université de Montpellier, France
Hadj NEKKA, université d'Angers, France
Gérald ORANGE, IAE-Université de Rouen, France
Philippe PAILOT, IAE-Université de Lille 1 et Skema, France
Thierry PAUCHANT, HEC Montréal, Canada
François PICHAULT, HEC Liège, Belgique
Jean-Luc PISSALOUX, Université de Bourgogne, France
Christelle PERRIN, Université de Versailles à St-Quentin, France
Marie-Claude PREMONT, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada
Claude ROCHET, IMPGT-Université Paul Cézanne, France
Anne ROUSSEAU, Centre de Recherche Public Henri Tudor, Luxembourg
Christian ROUILLARD, Université d'Ottawa, Canada
Guy SOLLE, IAE de Metz, France
Frederic TEULON, Pôle universitaire de Léonard de Vinci, France
Alexandre VERNHET, ISEM-Université de Montpellier, France
Philippe VERY, EDHEC, France
Olfa ZERIBI, HEC Carthage et ENA de Tunisie, Tunisie

COMITE D'ORGANISATION

Bernard AUGE, ISEM-Université de Montpellier
Alexandre VERNHET, ISEM-Université de Montpellier
Gérald NARO, ISEM-Université de Montpellier